

# ACTU DÉFENSE

SYNTHÈSE D'ACTUALITÉ DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

28 JUILLET 2016

## CONSEIL RESTREINT DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE A PROPOS DE LA LUTTE CONTRE DAECH

Le ministre de la Défense et le chef d'état-major des armées, ont participé **mercredi 27 juillet** au conseil restreint de sécurité et de défense. Celui-ci s'est tenu à l'Élysée sous la présidence du chef de l'État, en présence du Premier ministre et des ministres des Affaires étrangères, de l'Intérieur et de la Justice, ainsi que de responsables de la police, de la gendarmerie et des services de renseignement. Jean-Yves Le Drian a annoncé qu'au cours de ce conseil les **orientations discutées à Washington dans le cadre de la coalition contre Daech** avaient été validées.

« *Ces décisions confirment l'envoi du porte-avions Charles-de-Gaulle sur la zone à partir de la fin du mois de septembre, confirment l'installation d'un groupement d'artillerie en appui aux forces irakiennes environ mi-septembre, confirment aussi le renforcement de nos capacités de frappe par la généralisation de l'implantation des Rafale sur les bases à la fois de Jordanie et des Émirats arabes unis, à partir desquels ils sont déployés.*



*Nous avons par ailleurs constaté avec le ministre de l'Intérieur la mise en place de Sentinelle à hauteur de 10 000 personnels engagés, avec la bascule qui avait été demandée par le président de la République, à savoir une répartition plus importante des forces de Sentinelle en province, à la fois sur les grands événements et sur les flux majeurs de foules qui peuvent se dérouler pendant la saison estivale ; à ce jour il y a 4 000 militaires sur Paris et 6 000 militaires en province qui travaillent en pleine coordination avec les forces de sécurité intérieure pour la sécurisation maximum de notre pays. »*

La marine nationale et l'armée de l'air contribuent à la protection du territoire par le biais de leurs postures permanentes de sauvegarde maritime et de sécurité aérienne.

## TERRITOIRE NATIONAL - OPÉRATION SENTINELLE : SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT

**Lundi 25 juillet** le président de la République s'est rendu avec le ministre de la Défense au Fort de Vincennes pour rencontrer des militaires de Sentinelle. Avec le maintien à 10 000 soldats déployés, le Président a souhaité accompagner les efforts consentis par les militaires et leurs familles. Il a annoncé à cette occasion une revalorisation de l'indemnité pour sujétion spéciale d'alerte opérationnelle ainsi qu'une compensation pour les permissions annulées.

[Lire le discours](#)

Un **plan d'amélioration de la condition du personnel**, souhaité par le président de la République lors de ses vœux aux armées en janvier, avait été présenté par M. Le Drian lors des Rencontres 2020, puis le 10 juin en clôture de la **96<sup>e</sup> session du Conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM)**.



La condition du personnel est ainsi au cœur des préoccupations du ministre et du chef d'état-major des armées, en raison du niveau d'engagement des armées sans précédent sous la V<sup>e</sup> République.

Ce plan prévoit un **volet rémunération**, avec par exemple la création d'une indemnité d'absence cumulée, un volet consacré à l'amélioration du cadre de vie et de travail, et le soutien aux familles des militaires déployés. Le ministre de la Défense a précisé dans le [communiqué du CSFM](#) publié le 21 juin, que **270 millions d'euros** y seraient consacrés.

## TERRITOIRE NATIONAL : SENTINELLE



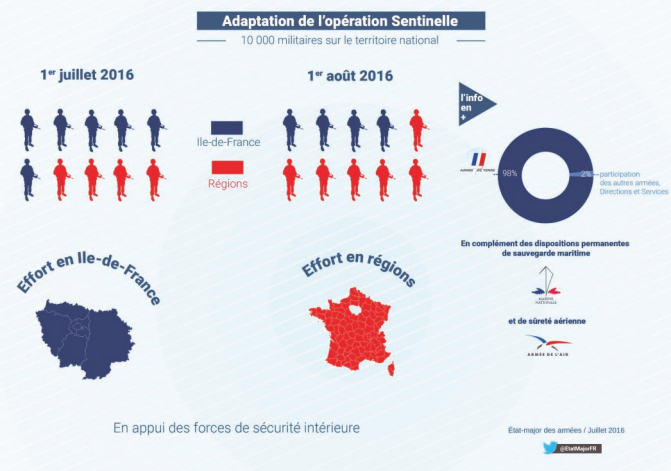
Au 27 juillet, la force Sentinelle a achevé son redéploiement en province dans le cadre de son adaptation estivale, destinée à sécuriser les flux

de population et les manifestations sportives et culturelles, en appui des forces de sécurité intérieure.

Cette adaptation, initiée en réponse aux demandes du ministère de l'Intérieur et des préfets, illustre l'engagement et la **réactivité des armées** au service de la sécurité des français.

Elle a été rendue possible par la mobilisation de la chaîne interarmées de soutien qui a déployé sur court préavis six nouvelles zones de transit en province pour soutenir le redéploiement des unités.

Les militaires engagés sont au rendez-vous depuis le début de l'opération Sentinelle et continueront à l'être.



## NOMINATION DU DIRECTEUR DES AFFAIRES FINANCIÈRES

**M. Christophe Mauriet a été nommé le 27 juillet en Conseil des ministres** Directeur des affaires financières (DAF) du ministère à compter du 16 août.

Rattaché au Secrétariat général pour l'administration (SGA), le DAF est chargé de la préparation du budget de la Défense et du pilotage de son exécution. Il bénéficie depuis 2013 d'un renforcement de son autorité fonctionnelle, dans une logique d'amélioration de l'efficacité de la fonction financière pour gagner en expertise, en réactivité et en crédibilité, dans un contexte de forte contrainte budgétaire.



## AGENDAS

### AUDITION DE M. LE DRIAN PAR LES DEUX ASSEMBLÉES

**Mardi 26 juillet**, le ministre de la Défense **Jean-Yves Le Drian** a été auditionné conjointement par la commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale et la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat. Il a notamment présenté les nouvelles mesures discutées à Washington dans le cadre de la coalition contre Daech.

### DÉPLACEMENT DE M. TODESCHINI DANS LA DRÔME



Le secrétaire d'État aux Anciens combattants et à la Mémoire s'est rendu lundi 25 juillet dans la Drôme pour une **cérémonie en hommage aux 16 otages fusillés le 25 juillet 1944 à la Chapelle en Vercors**. Il s'est ensuite rendu à Juzet-d'Izaut (Haute-Garonne) pour inaugurer une **plaque mémorielle en hommage aux Harkis**.

### EXPOSITION « ROUGET DE L'ISLE & LA MARSEILLAISE »



**Jean-Marc Todeschini** a inauguré mercredi 27 juillet dans la cour d'honneur de l'**Hôtel national des Invalides** l'exposition du musée de l'armée consacrée à Rouget de L'Isle et la Marseillaise, pour faire connaître au public l'histoire de l'hymne national dans le cadre de « l'année de la Marseillaise ».

### COOPÉRATION CULTURELLE AUTOUR DE VERDUN

**Jeudi 28**, M. Todeschini a présidé une réunion autour du **projet d'établissement public de coopération culturelle « Mémorial de Verdun - Champ de bataille »**.

Ce futur établissement regroupera l'État et les collectivités territoriales, ainsi que les associations et fondations qui travaillent à préserver et valoriser la mémoire de cette bataille. Il permettra une gouvernance unifiée et une gestion collective du Mémorial de Verdun et du champ de bataille, appelés à devenir un lieu majeur de la mémoire européenne de la Grande Guerre après le Centenaire.

### RESTRUCTURATIONS 2017

La **décision ministérielle** du jeudi 28 juillet annonce l'accroissement des effectifs globaux du ministère, avec une **création nette de 400 emplois** civils et militaires. Elle supprime toute déflation d'effectifs jusqu'en 2019, selon le choix du Président de la République, et **prend particulièrement en compte les besoins des forces opérationnelles et de leurs soutiens**.

Cet effort sans précédent permettra aux armées de s'adapter aux **nouvelles priorités** fixées dans la loi de programmation militaire actualisée en 2015, que sont les unités opérationnelles, la cybersécurité, le renseignement et la fonction protection. Le ministère poursuit en parallèle ses plans de transformation et d'adaptation pour assurer le déploiement d'effectifs supplémentaires vers ces priorités.

La 13<sup>e</sup> demi-brigade de légion étrangère et le 5<sup>e</sup> régiment de dragons de l'**armée de terre** seront renforcés. Le 5<sup>e</sup> régiment de cuirassiers aux Émirats arabes unis poursuivra sa montée en puissance. Pour la **marine nationale**, un renforcement général sera mis en œuvre dans des unités de protection, de défense maritime du territoire et des centres opérationnels. Un peloton de surveillance maritime et portuaire de la gendarmerie maritime sera créé à Dunkerque-Calais. L'**armée de l'air** poursuivra la concentration des moyens par pôles de spécialisation, et préparera de la montée en puissance de nouvelles flottes d'aéronefs (MRTT, Hercules, drone Reaper).

La direction du **renseignement militaire** et la **cyberdéfense** poursuivent leur montée en puissance, par le renforcement du centre d'analyse en lutte informatique défensive et du commandement opérationnel cyberdéfense. La direction générale de l'armement bénéficiera de l'allègement des déflations au profit de domaines prioritaires, et le service des essences des armées voit certaines mesures actualisées (report ou annulation). Un **4<sup>e</sup> centre du service militaire volontaire** ouvrira à Châlons-en-Champagne dès janvier 2017.

### MARINE NATIONALE - PROTECTION DU TERRITOIRE : REMISE DE MÉDAILLES

Vendredi 22 juillet, le nouveau chef d'état-major de la marine (CEMM), l'amiral Christophe Prazuck, a présidé sa première cérémonie à Balard au cours de laquelle il a remis la **médaille de la protection militaire du territoire** à six marins.



Créée en juillet 2015, cette décoration récompense et valorise notamment la **participation des marins à la sûreté de la dissuasion océanique**, avec l'agrafe Jupiter, la **défense maritime du territoire** avec l'agrafe Trident et la **protection des emprises stratégiques de la marine** avec l'agrafe Égide (bases navales et aéronavales, centres de commandement et de transmissions...).

La marine participe en permanence à la défense maritime du territoire, la sûreté des approches maritimes et portuaires et la protection de nos emprises nucléaires et de dissuasion. Ce dispositif mobilise l'ensemble des unités de la marine et de la gendarmerie maritime, à terre ou en mer, agissant du littoral à la haute mer pour surveiller, renseigner et agir.

L'amiral Prazuck a rappelé lors de son discours le très haut niveau d'engagement opérationnel de la marine pour la sécurité de nos compatriotes et la défense des intérêts de notre pays : 3 700 marins, soit 10% des effectifs, sont ainsi quotidiennement engagés dans les **missions permanentes de protection du territoire national et de nos concitoyens**.

Le CEMM a rappelé que cet engagement n'était possible que grâce au soutien indéfectible des familles et a réaffirmé sa confiance envers les marins.

### ACTUALITÉS DES OPÉRATIONS

#### BANDE SAHÉLO-SAHARIENNE: OPÉRATION BARKHANE

Dans la bande sahélo-saharienne (BSS), la force Barkhane poursuit ses opérations, notamment autour de Gao et dans le triangle Kidal - Abeibara - Tessalit.

Du 20 au 26 juillet, la composante aérienne de Barkhane a réalisé 74 sorties, dont 10 sorties chasse, 13 sorties de recueil de renseignement et 51 sorties de transports.

[voir la vidéo](#)

#### DÉPLOIEMENT DES MIRAGE 2000 À NIAMEY

Le 26 juillet quatre Mirage 2000 ont atterri sur la base aérienne de Niamey pour leur retour dans l'opération Barkhane. À compter de la fin de l'été, dans un souci de rationalisation des parcs d'avions de chasse par les théâtres d'opération, les Rafale seront déployés au Levant alors que les Mirage 2000 seront engagés au Sahel.

Après avoir effectué une escale à Dakar, les deux Mirage 2000D de la 3<sup>e</sup> escadre de chasse de Nancy et les deux Mirage 2000C de l'escadron « Ile-de-France » d'Orange, accompagnés d'un avion ravitailleur de type C135, se sont posés vers 12h50 sur le sol nigérien.

Prenant officiellement le relais des Rafale, les patrouilles mixtes de Mirage 2000 effectueront à leur tour des missions de combat, d'appui aérien ou encore de renseignement au profit des troupes déployées au sol.

Dès lors, et pour atteindre leur pleine capacité opérationnelle dans les meilleurs délais, les quatre avions de chasse ont d'emblée été pris en compte par le détachement du soutien technique, composé d'une quarantaine de spécialistes issus des escadrons de soutien technique aéronautique d'Orange et de Nancy.



Sans attendre l'arrêt complet des réacteurs, les mécaniciens vecteurs ont œuvré afin d'effectuer la remise en œuvre des machines après leur vol. Une fois les pleins réalisés, ce fut au tour des « Petaf », les armuriers, de procéder à la mise en configuration « guerre » des Mirage.

Les avions ont donc été dotés de bombes guidées laser, et pour certains guidées GPS, ainsi que d'une centaine d'obus sans oublier les systèmes de défense et de protection.

Pour le lieutenant Julien, chef du soutien technique du détachement Mirage, l'objectif est clair : *rendre les 4 Mirage 2000 aptes à réaliser leur première mission opérationnelle, au profit des unités françaises ou partenaires engagées au sol en moins de 24 heures.*

### LEVANT : OPÉRATION CHAMMAL

**IRAK** : les forces de sécurité irakiennes ont consolidé cette semaine leurs positions dans le secteur de Qayyarah, de part et d'autre du Tigre. Daech confirme sa logique de repli défensif autour des villes de Mossoul et d'Alq Qaim, ainsi que sur les axes y conduisant.

**SYRIE** : les forces démocratiques syriennes progressent lentement vers le centre de Manbij, défendu avec acharnement par Daech. À l'est de Palmyre, Daech est engagé dans de rudes combats pour la défense du carrefour clef de Deir-er-Zor.



### ACTIVITÉS DE LA FORCE CHAMMAL

La force Chammal poursuit la campagne aérienne et les missions de formation et de conseil.

Du 20 au 26 juillet, les aéronefs de l'opération ont poursuivi leurs missions aériennes contre Daech, en réalisant **37 sorties**, dont **28 de bombardement** et **neuf de recueil de renseignement**. Elles ont permis la réalisation de **six frappes**, aboutissant à la **destruction de dix objectifs** de Daech.

Contact presse opérations et CEMA :  
09 88 68 28 65 / 09 88 68 28 66  
[emapresse@gmail.com](mailto:emapresse@gmail.com)

**EN L'ABSENCE DE TOUTE ACTIVITÉ SPÉCIFIQUE, LA PROCHAINE ÉDITION DE L'ACTU DÉFENSE SERA DIFFUSÉE À LA FIN DU MOIS D'AOÛT.**



Produit par le bureau porte-parole de la Délégation à l'information et à la communication de la défense (DICOd)  
Directrice de la publication : Valérie Lecasble  
Rédacteur en chef : CC Alexis Edme  
Rédacteurs: Chloé Ruard, Marie-Astrid Lefeuvre, Pauline Royer-Briand, EMA/COM (opérations)  
**CONTACTS PRESSE** : 09 88 67 33 33 ou [presse@dicod.defense.gouv.fr](mailto:presse@dicod.defense.gouv.fr)

